

**I. FINANCES :**

**1. Budget Supplémentaire 2017 :**

Oùï l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité d'adopter la proposition de budget supplémentaire 2017 qui se décompose comme suit :

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement prévisionnel 152 164,17 €

Section d'investissement

Dépenses 538 213,42 €

Votées au BP 2017 155 299,00 €

Restes à réaliser 327 646,68 €

Déficit reporté 55 267,74 €

Recettes 717 285,40 €

Recettes au BP 2017 155 299,00 €

Restes à réaliser 561 986,40 €

Excédent d'investissement prévisionnel 179 071,98 €

Excédent global prévisionnel 331 236,15 €

**II. RESSOURCES HUMAINES :**

**2. Convention de participation CDG 06 : Contrat de prévoyance :**

Oùï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- De mandater Monsieur le Président pour négocier au mieux dans l'intérêt des agents afin de disposer des deux options (basées sur le Traitement Indiciaire avec ou sans Régime Indemnitaire) et de l'autoriser éventuellement à se désengager du groupement avec le CDG 06 en ce qui concerne la prévoyance.

- De confirmer l'attribution de la participation mensuelle de 2€50 quelle que soit l'option souscrite.